

PROJET

ESPACES

BULLETIN
D'INFORMATION

Numéro 6 • Octobre 2014

Sommaire : Le point sur le projet ➤ Le plaisir ➤ Prochaines étapes

LE POINT SUR LE PROJET

La première année du projet Espaces¹ a permis à l'équipe qui en assure la mise en œuvre d'identifier les besoins des milieux en matière d'outils et de formations. Cette précieuse collecte d'informations s'est faite par des sondages auprès des municipalités et des CPE, la mise en route de huit projets-pilotes et la présence à différents congrès. L'équipe travaille actuellement à la poursuite des projets-pilotes et à l'élaboration d'un cadre de référence qui devrait permettre aux gestionnaires de parcs publics d'améliorer leurs pratiques de planification, conception, aménagement, entretien et animation des espaces de jeu libre dans les parcs.

Dans ce bulletin, nous nous attarderons à la notion de plaisir, fondamentale pour aménager des espaces récréatifs en plein air utiles aux citoyens ou aux communautés locales. Mais de quoi parle-t-on au juste? Comment rendre nos parcs plus plaisants ?

¹ Le projet Espaces vise à produire des outils et à concevoir des formations pour faciliter la planification, la conception, l'aménagement, l'entretien et l'animation des espaces publics de jeu libre dans les parcs en vue de favoriser le développement moteur des enfants.

² Kino-Québec (2011), *L'activité physique, le sport et les jeunes*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

LE PLAISIR

Rendre les espaces publics plus agréables, plus attrayants, c'est en faire des lieux plaisants que des gens de tous âges aimeront fréquenter, où ils aimeront se retrouver pour y pratiquer des activités librement ou tout simplement s'y détendre. Les parcs seront ainsi des lieux de vie, animés par leurs usagers.

C'est pourquoi on en cultivera les attraits, dans la perspective la plus ouverte possible. Les attraits naturels bien sûr, susceptibles de créer un espace beau et sain, mais aussi les attraits « construits » ou « fabriqués », notamment le mobilier (tables, chaises, lampadaires, etc.) et les voies de circulation (allées et sentiers), les manèges ou modules de jeu, les matériaux libres mis à disposition (éléments de construction, ballons, etc.), les terrains de sport (tennis, baseball, soccer, pétanque, patinoire, etc.), les bassins d'eau et piscines, les sanitaires et les abris.

Le plaisir de se retrouver dans un parc peut favoriser la pratique de l'activité physique pour autant qu'il y ait des possibilités en ce sens : voie cyclable, sentiers de marche, de course à pied ou de ski de fond, piscine, patinoire, terrains de sport et aires de jeu (pour les enfants)... Une simple aire de pique-nique gazonnée et relativement dégagée peut suffire si on peut y improviser des jeux de poursuite, de cache-cache ou de ballon.

Le plaisir est souvent associé à la socialisation. Celle-ci n'est peut-être pas indispensable, car on peut prendre plaisir à courir, marcher ou skier seul dans un parc, mais disons que, pour la majorité des gens, et certainement pour presque tous les enfants, elle est une condition du plaisir. Une étude sur l'activité physique des jeunes Québécois de moins de 18 ans a d'ailleurs montré que l'attrait d'un lieu de pratique est associé à la possibilité d'y développer ses aptitudes sociales².



Par ailleurs, le plaisir peut être tributaire de la multifonctionnalité des usages, la variété des activités et l'animation, autant d'éléments qui stimulent aussi l'intérêt des jeunes³.

Pour qu'un lieu public soit attrayant, perçu comme une source de plaisir, il faut généralement qu'il combine les aspects suivants : diversité, fonctionnalité, esthétique, entretien et socialisation. Ces dimensions correspondent aux besoins et demandes des usagers ou usagers potentiels. Voyons-les une à une.

DIVERSITÉ

La diversité dans un parc devrait permettre de répondre aux besoins d'une variété d'utilisateurs. Au stade de la conception d'un parc, il est important de « tenir compte des besoins personnels de chacun et chacune, mais aussi des réalités de la vie privée ou familiale, des relations amicales, des relations affinitaires, des intérêts communs, [...] des rapports intergénérationnels, ainsi que des échanges interethniques et interculturels⁴ ».

Les besoins vont bien au-delà des pratiques disciplinaires (par exemple, des jeunes qui veulent une aire de planche à roulettes, des enfants qui veulent des modules de jeu, des coureurs qui veulent s'entraîner ou des retraités qui veulent faire du tai-chi). Sur le plan social, ils peuvent signifier : jouer avec ses amis, faire des activités en famille, rencontrer d'autres personnes, regarder en simple spectateur des sportifs à l'œuvre, partager des expériences, etc.

Le projet Espaces s'attarde plus particulièrement aux besoins des jeunes en matière d'espaces de jeu afin de favoriser le jeu libre à des fins de développement moteur. Que signifie la diversité ici? Des modules de jeu de toutes sortes? Pas nécessairement. On offrira plutôt une variété de zones susceptibles d'offrir des expériences diversifiées à des enfants de divers groupes d'âge.

Cette approche par zones s'inspire des travaux du Danois Steen Esbensen, un spécialiste de l'éducation par le jeu, qui a défini sept zones : transition, manipulation-construction, jeu fantaisie, convergence sociale, interactive-dramatique, physique et éléments naturels. Quant aux groupes d'âge, l'équipe du projet Espaces les catégorise ainsi : tout-petits (0-3 ans), petite enfance (2-6 ans) et enfance-préados (5-12 ans). C'est l'ensemble de ces zones qui permettra d'offrir aux enfants une expérience de plaisir optimale. À cela, s'ajoutent d'autres composantes tels des

éléments naturels et des sentiers. Ces derniers sont des éléments clés du parc, car ils font le lien entre tous les espaces et permettent aux personnes d'y circuler facilement.



³ Lefebvre, S. et col. (2012), *Projet : mon quartier, ma patinoire : effets de mobilisant et bienfaits de santé d'un équipement sportif de proximité*. Groupe de recherche sur les espaces festifs. À paraître.

⁴ Thibault, A. (2010), «Tendances et adaptations – Pourquoi le statu quo est impossible en loisir public» in *Agora Forum*, Association québécoise du loisir municipal, printemps 2010, vol. 33, n° 1, p. 18. En ligne : http://www.loisirmunicipal.qc.ca/userfiles/file/Agora_Forum_Printemps_2010.pdf

ZONES	DESCRIPTION	CONTENU PAR GROUPES D'ÂGE
Zone de transition	Zone d'activité passive ou calme permettant à l'enfant d'arriver sur le lieu à son propre rythme. Peut empiéter légèrement sur les autres zones.	<ul style="list-style-type: none"> • Tout-petits : espace ombragé, bancs pour adultes, surface sensorielle, zone de soins • Petite enfance : bancs pour adultes et enfants, zone de soins • Enfance-préados : tables et bancs, cabane d'animation et matériel, balcon surélevé pour voir l'ensemble du terrain
Zone de manipulation/ construction	Zone d'activité qui peut aider les enfants à développer leur motricité fine et leur imagination.	<ul style="list-style-type: none"> • Tout-petits : petits bouts de bois, feuilles et jouets apportés par les parents. • Petite enfance : éléments naturels à manipuler, éléments recyclés • Enfance-préados : éléments naturels, éléments de récupération, systèmes de construction géants
Zone de jeu fantaisie	Aire qui contient du sable et de l'eau pour des jeux de projection et de fantaisie avec des petits objets.	<ul style="list-style-type: none"> • Tout-petits : sable • Petite enfance : sable et eau • Enfance-préados : sable et eau
Zone de convergence sociale	Place où les enfants peuvent parler avec des amis, les adultes qui les accompagnent ou les parents.	<ul style="list-style-type: none"> • Tout-petits : tables, bancs, équipements berçants, maisonnette • Petite enfance : tables, bancs, équipements berçants, animaux à ressort, balançoires à sièges multiples • Enfance-préados : tables, bancs, plateforme d'équilibre, perchoirs, balançoires à sièges multiples
Zone interactive, dramatique	Cette zone peut prendre plusieurs formes. Le but est de multiplier les possibilités de jeux symboliques pour les enfants engagés en jeu parallèle, associatif ou coopératif.	<ul style="list-style-type: none"> • Tout-petits : ne s'applique pas • Petite enfance : maisonnette, revêtement d'asphalte pour dessiner • Enfance-préados : scène, jeux de musique, jeux électroniques interactifs
Zone physique	Cette zone doit offrir des variations topographiques telles que buttes, pente, amas de roches et grosses pierres pour susciter des défis moteurs. Ces défis peuvent être amplifiés par l'ajout de sections pavées et de jouets roulants incluant brouettes, tricycles et petites bicyclettes. De plus, les enfants ont besoin d'une zone offrant des équipements stationnaires où ils pourront se balancer, osciller, grimper et glisser ensemble.	<ul style="list-style-type: none"> • Tout-petits : variations topographiques, objets libres, jeux à pousser, endroits pour grimper • Petite enfance : aire de jeux, variations topographiques, aire polyvalente (gazon, asphalte) • Enfance-préados : aire de jeux, variations topographiques, terrain multisports, parcours, autres jeux (ping-pong, jeu de palets)
Zone éléments naturels	Tout l'espace de jeu extérieur devrait offrir des éléments naturels permettant aux enfants de se familiariser avec leur texture, leurs couleurs et l'odeur de la nature.	<ul style="list-style-type: none"> • Tout-petits : zone jumelée avec la zone manipulation • Petite enfance : plantes pour jouer, sentir, goûter • Enfance-préados : jardins communautaires, arbres fruitiers

FONCTIONNALITÉ

Les parcs publics ne peuvent tout offrir à tout le monde. Si certains grands parcs peuvent être multifonctionnels, attirant des usagers de divers âges qui viennent y pratiquer une grande variété d'activités, la plupart auront une vocation dominante. On identifie ainsi des parcs régionaux,

municipaux, de secteur ou de quartier, et de voisinage. Il importe que, au stade de la planification, les autorités publiques sachent bien préciser cette vocation selon leur connaissance de la population et de ses besoins et des impératifs de répartition de nature à favoriser l'accessibilité.

Parc de voisinage : parc destiné aux habitants résidant à proximité. Souvent boisé ou paysager, et pourvu d'équipements permettant le jeu et la détente. Accessible à distance de marche.

Parc de quartier : parc destiné aux résidents d'un quartier où le cadre paysager est important. Offre des équipements sportifs, récréatifs et sanitaires permettant la pratique sportive, le jeu, la détente et l'animation, dans un esprit de préservation du paysage et des espaces verts.

Parc municipal : parc conçu pour répondre aux besoins de tous les citoyens d'une municipalité. Cadre paysager important et équipements spécialisés et polyvalents. Les activités qu'on y pratique se font dans un esprit de préservation du paysage et des espaces verts.

Parc régional : territoire naturel à vocation récréative dominante, visant notamment à rendre des espaces protégés plus accessibles pour la pratique d'activités récréatives de plein air.

ESTHÉTISME

L'esthétisme est une dimension importante du plaisir, même si les usagers d'un parc n'en sont pas tout à fait conscients ou qu'ils n'y sont pas venus pour faire de la contemplation. La beauté d'un lieu procure en effet un bien-être qui multiplie les bénéfices de toute activité. Cette beauté tient bien entendu aux éléments naturels qui s'y trouvent, mais aussi à la forme et à la disposition des éléments inertes⁵, des équipements et du bâti. On parlera ici d'harmonie et d'une richesse naturelle qui ne se limite pas à ce que l'on voit, mais aussi à ce que l'on entend (les chants d'oiseaux par exemple) et que l'on sent (les odeurs végétales).

Le parc public est ainsi un paysage où s'intègrent harmonieusement tous les éléments non naturels, ce qui suppose une conception ou un design qui a su marier habilement le vivant et l'inerte. Car le parc doit permettre d'entrer en contact avec la nature : lieu de plaisir, c'est aussi un instrument pédagogique. Il est important d'offrir à la population, et tout particulièrement aux enfants des villes, un milieu naturel dans lequel ils pourront jouer, apprendre et s'épanouir⁶.

⁵ Par opposition aux éléments vivants (ou végétaux) dans un aménagement paysager.

⁶ Robin C. Moore (2014), *Nature Play & Learning Places. Creating and managing places where children engage with nature*, version 1.1. Natural Learning Initiative and National Wildlife Federation.

ENTRETIEN

C'est un aspect qui peut sembler secondaire, mais à voir certains parcs négligés, où l'équipement semble avoir rouillé sur place, où les déchets jonchent les allées, où les terrains de sport ont pris l'allure de terrains vagues envahis de ronces, où les chiens ont laissé des tas de souvenirs, on peut se demander comment les gens qui les fréquentent peuvent bien y trouver du plaisir.

L'entretien régulier a bien entendu des objectifs de propreté et de sécurité, mais il doit aussi viser à maintenir l'harmonie du lieu et à garder intacte – ou même à accroître – son attractivité. Les équipements doivent également rester fonctionnels, ce qui signifie non seulement en bon état de marche, mais aussi capables de répondre aux désirs des gens ou des groupes de population qu'ils sont censés attirer. De là l'importance d'évaluer périodiquement la fréquentation et d'être à l'écoute de ces désirs.

SOCIALISATION

Cet aspect fondamental conditionne le plaisir pour la plupart, affirmions-nous au début de ce texte, et le parc public en ce sens doit être un lieu convivial de rencontres et de partage. Tout naturellement, un parc attractif permettra à ses usagers de vivre des expériences sociales à l'enseigne du plaisir.

L'animation qu'engendre une fréquentation élevée est déjà en soi un facteur de socialisation, mais rien n'empêche de favoriser davantage la convivialité et le plaisir d'être en groupe en présentant des spectacles ou d'autres événements, ou encore en organisant des fêtes populaires.

POUR OFFRIR DES PARCS PLAISANTS

Avant de présenter un récapitulatif des initiatives possibles pour chacune des dimensions, signalons que le plaisir

est un excellent argument pour faire la promotion des parcs publics et des activités qui s'y déroulent.

FACTEURS OU DIMENSIONS FAVORISANT LE PLAISIR DE FRÉQUENTER UN PARC	ACTIONS
Diversité	Aménager le parc de façon à attirer des groupes de population différents pour pratiquer des activités variées. Penser l'aménagement en termes de zones reliées par des sentiers afin de diversifier les activités auxquelles invite l'environnement.
Fonctionnalité	Définir une ou des fonctions dominantes pour chaque parc
Esthétisme	S'assurer que le parc offre une expérience de nature. Y intégrer les éléments inertes, installations et constructions de façon harmonieuse. Favoriser la connaissance de la nature et l'art.
Entretien	Assurer un entretien régulier autant des équipements et du bâti que des éléments naturels au moyen d'un calendrier d'entretien. Veiller au bon fonctionnement des équipements récréatifs et à leur adéquation réelle aux besoins et demandes des groupes de population.
Socialisation	Penser le parc comme lieu de vie, privilégier la création de zones sociales permettant des interactions et d'organiser des activités. Offrir des espaces de jeu libre. Offrir des espaces de jeux multisports à pratiquer en équipe. Organiser des spectacles et des fêtes populaires.



PROCHAINES ÉTAPES

Dans les mois qui viennent, l'équipe du projet Espaces va compléter la rédaction du cadre de référence et poursuivre son accompagnement des gestionnaires des expériences-pilotes. Par ailleurs, l'équipe sera présente à divers événements provinciaux et même régionaux dont elle est à dresser le calendrier.

Pour en savoir plus long et suivre le déroulement du projet Espaces, n'hésitez pas à consulter le site de l'AQLP : <http://www.loisirpublic.qc.ca>, onglet **Espaces**.

